



Association de Prêt d'Honneur de Bourgogne Initiative Cote D'Or

Objectif

Favoriser la création et la reprise d'entreprises en Côte d'Or par l'octroi d'une aide financière destinée à renforcer les fonds propres pour faciliter l'accès aux prêts bancaires

Bénéficiaires

- Les créateurs ou repreneurs d'entreprises
- Les dirigeants d'entreprises immatriculées depuis moins de 12 mois à la date de la demande.

Conditions d'attribution

- Apport personnel minimum en fonction du plan de financement
- Prévoir une prêt bancaire dans le plan de financement
- Etre propriétaire d'au moins 50 % de l'entreprise ou dirigeant avec 30 % d'une entreprise indépendante
- L'entreprise n'est pas détenue à 50% ou plus par une autre entreprise

Montant et caractéristiques

- Prêt à 0 % accordé à une personne physique porteuse du projet
- Montant : de 1000 € à 40000 €
- Remboursement : 2 à 5 ans sans frais ni garantie

Formalités

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Bourgogne – section Côte d'Or est habilitée pour l'instruction de ce dossier.



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Région
Bourgogne

Section Côte-d'Or

65-69 rue Daubenton - BP 7451
21074 DIJON CEDEX
Tél. : 03.80.63.13.53
Fax : 03.80.36.27.87
Courriel : accueil21@artisanat-bourgogne.fr

Section Nièvre

18 rue Albert 1^{er} - BP 40
58027 NEVERS CEDEX
Tél. : 03.86.71.80.60
Fax : 03.86.59.05.45
Courriel : contact@cma58.fr

Section Saône et Loire

185 av. Boucicaut - BP 10052
71103 CHALON/SAÔNE CEDEX
Tél. : 03.85.41.14.41
Fax : 03.85.41.42.41
Courriel : cma71@cma71.fr

Section Yonne

56-58 r. du Moulin du Président - BP 337
89005 AUXERRE CEDEX
Tél. : 03.86.42.05.89
Fax : 03.86.52.34.95
Courriel : accueil@artisanat-yonne.com